

résident. Cependant, les trente familles de la mission ne perdaient pas de vue que saint Antoine voulait une paroisse, et ils redoublèrent d'instances auprès de leur céleste protecteur. Ils firent si bien qu'après deux ans à peine, contre l'attente de tous les curés voisins et à la surprise générale, un curé résident y était nommé, M. l'abbé O.-C. Dupuis, et celui-ci venait prendre possession de la chapelle et donner une nouvelle impulsion à la dévotion envers le puissant protecteur de la mission.

M. Dupuis fit agrandir de quinze pieds la chapelle et construisit une sacristie et un presbytère. Deux ans plus tard il était remplacé par M. l'abbé T. Houle, qui fit construire un nouveau presbytère, plus convenable. Enfin, six ans plus tard, M. Houle était remplacé par M. l'abbé François-Ph. Lamontagne. Celui-ci fit bâtir un très beau clocher et termina l'intérieur de l'église et de la sacristie.

La jeune paroisse de Saint-Antoine, après dix ans d'existence, compte 160 familles, lorsqu'elle n'en avait que 30 à ses débuts ; elle est dans la voie du progrès matériel, et plus encore du progrès spirituel. Les paroissiens n'ont pas oublié ce qu'ils doivent à saint Antoine, pour qui ils ont toujours une très vive dévotion.

C'est encore à saint Antoine que les premiers colons des Squattecks confièrent leur établissement. Voici le fait en quelques lignes.

Il y a quelque vingt ans, quelques explorateurs, en vue de fonder une colonie dans l'intérieur de comté de Témiscouata, pénétrèrent jusqu'aux lacs Squattecks, où il y avait une famille du nom de Viel. Parmi ces hardis chercheurs de terres colonisables, se trouvaient deux ou trois prêtres. Ils célébrèrent le saint sacrifice dans la maison de Viel, et